



## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
<b>Informations complémentaires sur</b> <a href="http://www.douane.gouv.fr">www.douane.gouv.fr</a>						
<b>A</b>						
INSPECTEUR PRINCIPAL <i>(réservé aux agents des douanes)</i>	5 octobre 2018	9 novembre 2018	8, 9 et 10 janvier 2019	<b>12 février 2019</b>	Du 11 au 15 mars 2019	15 mars 2019
INSPECTEUR INTERNE	26 octobre 2018	30 novembre 2018	17 et 18 janvier 2019	25 mars 2019	Du 13 au 17 mai 2019	4 juin 2019
INSPECTEUR INTERNE Spécialité programmeur système d'exploitation (PSE)	14 septembre 2018	16 novembre 2018	14, 15 et 16 janvier 2019	12 mars 2019	Du 23 au 26 avril 2019	6 mai 2019
<b>EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE A</b> <i>(réservé aux agents des douanes)</i>	25 janvier 2019	29 mars 2019	<b>28 mai 2019</b>	23 juillet 2019	Du 14 au 18 octobre 2019	24 octobre 2019
<b>B</b>						
CONTRÔLEUR INTERNE de la branche des OPERATIONS COMMERCIALES <b>(b)</b>	16 novembre 2018	21 décembre 2018	11 et 12 février 2019	16 avril 2019	Du 11 au 14 juin 2019	24 juin 2019
CONTRÔLEUR INTERNE de la branche de la SURVEILLANCE <b>(b)</b>	16 novembre 2018	21 décembre 2018	13 et 14 février 2019	16 avril 2019	Du 11 au 14 juin 2019  <i>Epreuves sportives : entre les 13 et 24 mai 2019</i>	24 juin 2019
CONTRÔLEUR INTERNE de la branche des OPERATIONS COMMERCIALES spécialité programmeur	28 septembre 2018	30 novembre 2018	4, 5 et 6 février 2019	4 avril 2019	Du 24 au 28 juin 2019	4 juillet 2019

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère prévisionnel et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2019**

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS Informations complémentaires sur <a href="http://www.douane.gouv.fr">www.douane.gouv.fr</a>	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
B CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'avion	9 novembre 2018	11 janvier 2019	5, 6 et 7 mars 2019	29 avril 2019	Du 17 au 21 juin 2019  <i>Epreuves sportives :</i> entre les 13 et 24 mai 2019	27 juin 2019
CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère	La Douane n'organise pas en 2019 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère					
CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et maintenance navale	La Douane n'organise pas en 2019 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et maintenance navale					
EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE B (réservé aux agents des douanes)	25 janvier 2019	29 mars 2019	28 mai 2019	23 juillet 2019	Du 14 au 18 octobre 2019	24 octobre 2019
CONCOURS PROFESSIONNEL DE CONTRÔLEUR DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE (réservé aux agents des douanes)	22 février 2019	26 avril 2019	27 juin 2019	-	-	18 juillet 2019
CONTRÔLEUR PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	19 avril 2019	21 juin 2019	5 septembre 2019	3 octobre 2019	Du 18 au 22 novembre 2019	28 novembre 2019
TECHNICIEN DE LABORATOIRE INTERNE (Spécialité Chimie-Physique)	14 décembre 2018	25 janvier 2019	25 mars 2019	21 mai 2019	Du 1er au 12 juillet 2019	17 juillet 2019
C EXAMEN PROFESSIONNEL D'AGENT DE CONSTATATION PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	28 juin 2019	6 septembre 2019	29 octobre 2019	-	-	4 décembre 2019
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE LABORATOIRE DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE	14 décembre 2018	25 janvier 2019	26 mars 2019	21 mai 2019	Du 1er au 12 juillet 2019	17 juillet 2019

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfi.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2019**

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS Informations complémentaires sur <a href="http://www.douane.gouv.fr">www.douane.gouv.fr</a>		Date d'ouverture des <u>inscriptions</u> par internet et de <u>début de retrait</u> des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des <u>inscriptions</u> par Internet et date limite de <u>dépôt</u> des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
C	AGENT DE CONSTATATION EXTERNE CONCOURS COMMUN DE CATÉGORIE C	25 avril 2019	3 juin 2019	3 octobre 2019  <u>QCM de pré-admissibilité :</u> 3 octobre 2019	18 novembre 2019  <u>Pré-admissibilité :</u> 25 octobre 2019	Du 6 au 10 janvier 2020  <u>Epreuves sportives :</u> entre les 9 au 20 décembre 2019	20 janvier 2020
	AGENT DE CONSTATATION INTERNE Spécialité surveillance et motocyclisme	La Douane n'organise pas en 2019 de concours d'agent de constatation dans la spécialité motocyclisme					

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère prévisionnel et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfi.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.